

**CHAMPIONNAT DU CALVADOS
TRIPLETTES MIXTES VETERANS
LE MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017 à VIRE
Non Qualificatif au Championnat de France**

*Championnat en triplettes homogènes réservé aux joueurs nés en 1957 et avant
(60 ans et plus).*

- Toutes les inscriptions doivent être établies par les clubs, par courrier ou par mail auprès du Comité du Calvados **jusqu'au Vendredi 15 septembre 2017, dernier délai.**
- Frais de participation : **10.50 euros** par équipe
- Tirage au sort : **mardi 19 septembre 2017, au Siège du Comité du Calvados.**
- Retrait des badges sur place à partir de **8h.**
- Jet du But : **9h précises.**
- Arbitre : S. HUET

Les éliminés des poules pourront s'inscrire dans un concours complémentaire.

Inscriptions au *COMITE DE PETANQUE DU CALVADOS*
23 rue Pasteur – 14120 MONDEVILLE.

Ou par mail uniquement à l'adresse : *inscriptions.cd14@petanque.fr*

Jusqu'au Vendredi 15 septembre 2017, dernier délai.

Une facture mensuelle sera envoyée aux clubs pour le paiement des frais de participation.

*Le règlement se fera par chèque libellé à l'ordre du COMITE DE PETANQUE DU
CALVADOS après réception de facture.*

Aucune inscription par téléphone, fax, ni sur le terrain.

ATTENTION : TENUE IDENTIQUE

**+ CERTIFICAT MEDICAL AVEC LA LICENCE SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION
INTERDICTION DE FUMER (Y COMPRIS CIGARETTE ELECTRONIQUE).**

FFPJP

CHAMPIONNAT DU CALVADOS TRIPLETTES MIXTES VETERANS
LE MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017 à VIRE
Non Qualificatif au Championnat de France

CLUB :CODE CLUB :

	N° LICENCE	NOM, Prénom	N° LICENCE	NOM, Prénom	N° LICENCE	NOM, Prénom
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

*Inscriptions au COMITE DE PETANQUE DU CALVADOS
23 rue Pasteur – 14120 MONDEVILLE.*

Ou par mail uniquement à l'adresse : *inscriptions.cd14@petanque.fr*

Jusqu'au Vendredi 15 septembre 2017, dernier délai.

Une facture mensuelle sera envoyée aux clubs pour le paiement des frais de participation.

Le règlement se fera par chèque libellé à l'ordre du COMITE DE PETANQUE DU CALVADOS après réception de facture.

Aucune inscription par téléphone, fax, ni sur le terrain.